

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification : **Code RNCP : 30693**

Intitulé

Gestionnaire logistique, stockage et répartition de matériels et d'ingrédients

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère des armées

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311p Gestion des flux et des stocks de marchandises

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification professionnelle assure les fonctions de Gestionnaire logistique, stockage et répartition de matériels et d'ingrédients. Il exerce ses activités professionnelles au sein d'une équipe technique pluridisciplinaire et hiérarchisée, dans le domaine de la logistique des matériels et produits : identification, suivi, recette, stockage, expédition, et distribution, en respectant les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité et les impératifs de délais. Il peut exercer en horaires décalés, par roulement et être soumise à des astreintes.

Ses activités sont les suivantes :

- Opérations de magasinage des matériels
- Opérations de réception - expédition de matériels
- Opérations de distribution et/ou réparation / élimination des matériels
- Suivi logistique des matériels

Le certifié est capable de :

Opérations de magasinage des matériels

- positionner, selon leur nature, les différents types de matériels, produits ou effets d'habillement dans les moyens de stockage appropriés (stockeur rotatif, rayonnage, armoire forte, soutes, déchetterie...)

- codifier et étiqueter suivant les règles définies les articles d'équipements (matériels d'ameublement, de projection, de restauration) avant leur mise en stock ou distribution

- vérifier la conservation des matériels, produits ou effets d'habillement stockés en contrôlant visuellement leur état et en apportant des opérations correctives (nettoyage, reconditionnement...)

- renseigner les fiches articles dans l'application du logiciel de gestion des matériels

Opérations de réception - expédition de matériels

- diriger et/ou exécuter l'accueil des transporteurs (mise à quai, conformité du lieu de livraison...).

- diriger et/ou exécuter seul ou en équipe les opérations de déchargement et de dépotage des matières dangereuses ou non en respectant les consignes de sécurité.

- réceptionner et vérifier les matériels

- vérifier l'identification du matériel à prendre en compte à partir de documents codifiés

- vérifier les documents de livraison et de facturation

- relever les anomalies sur le colisage des matériels et faire déclencher la procédure de réserve

- préparer les commandes

- effectuer le conditionnement et l'emballage des matériels en tenant compte de l'urgence de l'expédition (normal, urgent, immédiat) en utilisant, si nécessaire, les machines mises à disposition

- rédiger les manifestes de chargement en fonction des modes de transport

- coordonner la mise en œuvre des moyens semi lourds de manutention (chariot élévateur)

Opérations de distribution et/ou réparation / élimination des matériels

- assurer l'accueil et l'assistance clientèle

- préparer la distribution de matériel

- saisir les éléments de préparations d'une commande dans un système de données informatisé

- enregistrer les opérations relatives à l'entretien des matériels

- protéger, positionner et repérer les matériels prévus pour la réparation ou la réforme

- réaliser les opérations d'enlèvement et de stockage des matériels proposés à la réforme.

- saisir dans le système d'informatique logistique dédié les informations nécessaires à l'envoi en intervention technique des matériels indisponibles (pour expertise, réparation, examen de garantie...) vers les industriels étatiques et civils.

- ravitailler les services en lubrifiants, graisses et ingrédients divers utilisés pour la mise en condition et la maintenance des aéronefs

- respecter les règles de sécurité relatives au stockage des matériels

- évaluer les conditions de faisabilité de la demande. -évaluer l'urgence

- saisir les données dans le système de gestion informatisé.

- procéder aux nivellements des stocks

- renseigner les fiches articles dans l'application du logiciel de suivi des matériels

- instruire les demandes de reconstituer des stocks
- organiser les opérations de comptage dans le respect des procédures

Suivi logistique des matériels

- tenir l'inventaire général des matériels
- procéder au récolement et au recensement des articles en stock
- rendre compte des anomalies constatées sur les opérations logistiques
- enregistrer les mouvements comptables de « réception – expédition » de matériels sur un logiciel dédié
- suivre l'exécution comptable de ordres de mouvements,
- contrôler l'exactitude des informations logistiques portées sur les comptes rendus et les procès-verbaux relatifs aux matériels,
- éditer les feuilles de vérification et faire inventorier périodiquement les matériels en magasin par les personnels des ateliers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de la certification professionnelle assure les fonctions de Gestionnaire logistique, stockage et répartition de matériels et d'ingrédients. Il exerce ses activités professionnelles au sein d'une équipe technique pluridisciplinaire et hiérarchisée, dans le domaine de la logistique des matériels et produits : identification, suivi, recette, stockage, expédition, et distribution, en respectant les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité et les impératifs de délais. Il peut exercer en horaires décalés, par roulement et être soumise à des contraintes.

- Technicien/ Technicienne de gestion de stocks
- Technicien/Technicienne en logistique d'entreposage
- Gestionnaire de stocks.
- Chef de quai.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1103 : Magasinage et préparation de commandes

N1303 : Intervention technique d'exploitation logistique

Réglementation d'activités :

L'obtention du statut militaire (sous réserve des conditions de recrutement en vigueur) est exigée par le Ministère de la Défense pour exercer cet emploi au sein de l'armée de terre et de l'armée de l'air.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte quatre parties :

- Opérations de magasinage des matériels*
- Opérations de réception – expédition de matériels
- Opérations de distribution et/ou réparation / élimination des matériels
- Suivi logistique des matériels

(*matériels : aéronautiques et terrestres, effets d'habillement, articles d'équipement, ingrédients)

Par la formation : chaque composante est évaluée par des épreuves écrites et par des évaluations continues en travaux dirigés ou pratiques.

Pour un parcours VAE, le jury évalue les connaissances et compétences du candidat sur dossier (expérience en entreprise) et entretien.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Conseil d'instruction par délégation du jury de certification : Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement) Membres : collège de cadres ou formateurs, en tant que de besoin, désignés par le commandant de l'école.e.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Conseil d'instruction par délégation du jury de certification : Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement) Membres : - collège de professionnels pour au minimum un quart du nombre total du jury (50% responsable(s) hiérarchique(s) dans l'emploi et 50% titulaire(s) de la certification - collège de formateur(s)
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Gestionnaire logistique stockage et répartition des matériels et d'ingrédients" avec effet au 07 mai 2010 jusqu'au 07 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Gestionnaire logistique, stockage et répartition de matériels et d'ingrédients" avec effet du 07 août 2017, jusqu'au 24 mai 2023.

La certification Gestionnaire logistique stockage et répartition des matériels et d'ingrédients est la résultante de la fusion de deux certifications :

* Gestionnaire logistique stockage et répartition des produits techniques

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend fin à compter du 29 juillet 2002.

Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien du stockage et de la répartition des marchandises', niveau IV.

Arrêté du 28 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BE de gestion du matériel technique', niveau V.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BE2 Gestionnaire des matériels techniques', niveau V.

* Technicien de gestion du matériel

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1994 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juin 2000 publié au Journal Officiel du 29 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien de gestion du matériel', niveau IV. L'homologation prend effet à compter de 1994.

Arrêté du 18 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Fin d'homologation à compter du 31 décembre 1996.

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BMP1 Technique de gestion', niveau V.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BMP1 Comptable du service du matériel', niveau V.

Pour plus d'informations

Statistiques :

64 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.defense-mobilite.fr/notre-offre-de-services/validation-des-acquis-de-l-experience

www.defense.gouv.fr/Recrutement et formation/Recrutement

Lieu(x) de certification :

Ecole de formation des sous officiers de l'Armée de l'air (EFSOAA)

Base Aérienne 721

17133 Rochefort Air

Écoles militaires de Bourges (EMB)

Ecole du Matériel

Boîte postale 50709

18016 Bourges cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole de formation des sous officiers de l'Armée de l'air (EFSOAA) - Base Aérienne 721 - 17133 Rochefort Air

Écoles militaires de Bourges (EMB) - Ecole du Matériel - Boîte postale 50709 - 18016 Bourges cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Gestionnaire logistique stockage et répartition des matériels et d'ingrédients